



Plus de 100 États participent désormais au Régime de compensation et de réduction de carbone pour l'aviation internationale (CORSA) de l'OACI

Publication immédiate

Montréal, le 6 juillet 2021 – La Secrétaire générale de l'OACI, Mme Fang Liu, a annoncé aujourd'hui que 16 petits États insulaires et peu développés l'avaient informée de leur décision de participer volontairement au [Régime de compensation et de réduction de carbone pour l'aviation internationale \(CORSA\)](#) de l'OACI, ce qui porte à 104 le nombre total d'États participants et renforce considérablement la dynamique qui anime les travaux de l'OACI sur le climat.

Les 16 États en question sont les Bahamas, la Barbade, le Belize, les Îles Cook, la Gambie, la Grenade, Kiribati, Nauru, Oman, Saint-Kitts-et-Nevis, le Soudan du Sud, le Suriname, les Tonga, Trinité-et-Tobago, Tuvalu et le Vanuatu.

Le CORSA est un dispositif important qui complète le panier de mesures préconisées par l'OACI pour réduire les effets de l'aviation sur le climat, dont font également partie l'innovation technologique, l'amélioration opérationnelle et l'adoption de carburants d'aviation durables.

Bien que la mise en œuvre de la surveillance, de la déclaration et de la vérification des émissions de CO₂ dans le cadre du CORSA soit en bonne voie, une participation accrue des États permettra de rapprocher les États de l'OACI de l'objectif mondial ambitieux d'une croissance neutre en carbone pour l'aviation internationale, objectif qui a été approuvé dans le cadre de l'OACI.

Pour les États ayant un intérêt particulier pour l'écotourisme, comme les États insulaires, la participation au CORSA offrira l'avantage supplémentaire de rendre plus écologiques les liaisons aériennes avec le reste du monde.

« Je me réjouis vivement des annonces et de l'engagement d'un plus grand nombre d'États à se porter volontaires pour rejoindre le CORSA. La participation d'un nombre croissant d'États membres de l'OACI au CORSA envoie un signal fort qui témoigne de la détermination sans faille de l'Organisation à réduire les émissions de CO₂ de l'aviation internationale, comme l'a récemment souligné le Conseil. Ce rôle moteur, en prise avec les préoccupations actuelles, contribuera à renforcer la dynamique de l'action mondiale en faveur du climat, dans la perspective de la prochaine session de l'Assemblée de l'OACI et par la suite », a déclaré le Président du Conseil de l'OACI, M. Salvatore Sciacchitano.

La Secrétaire générale de l'OACI, Mme Fang Liu, a remarqué par ailleurs que « le Programme d'assistance, de renforcement des capacités et de formation pour le CORSA (AGIR pour le CORSA) était bien en place, amenant les États et le secteur aéronautique à s'associer pour pleinement mettre en œuvre le CORSA. Dans la droite ligne de son initiative *Aucun pays laissé de côté*, l'Organisation poursuivra ses efforts afin de soutenir les États et d'en encourager davantage à rejoindre le CORSA. »

Dans l'esprit de l'année 2021, année charnière pour le succès de l'action mondiale en faveur du climat, Mme Jane Hupe, Directrice adjointe, Environnement, de l'OACI, a précisé que « rejoindre le CORSA est un signe de l'engagement des États membres à agir pour le climat dans le domaine de l'aviation par l'intermédiaire de l'OACI. Nous soutenons pleinement ces États dans leur réponse au défi des changements climatiques, en facilitant des mesures concrètes. »



Ressources pour les rédacteurs

[Régime de compensation et de réduction de carbone pour l'aviation internationale \(CORSA\) de l'OACI](#)
[Initiative *Aucun pays laissé de côté* de l'OACI](#)

À propos de l'OACI

Institution spécialisée des Nations Unies, l'OACI a été créée par des gouvernements en 1944 pour appuyer leurs activités diplomatiques dans le domaine du transport aérien international. Depuis lors, les pays ont adopté, dans le cadre de l'Organisation, plus de 12 000 normes et pratiques qui les aident à harmoniser leur réglementation nationale sur la sécurité, la sûreté, l'efficacité et la capacité de l'aviation ainsi que la protection de l'environnement en aviation, et à établir ainsi un réseau véritablement mondial. Les tribunes de l'OACI offrent aussi la possibilité à des groupes du secteur, des organisations non gouvernementales de la société civile et d'autres acteurs du transport aérien officiellement reconnus de faire valoir leurs avis et leurs idées auprès des décideurs publics.

Informations générales :

communications@icao.int
Twitter : [@ICAO](https://twitter.com/ICAO)

Personne à contacter pour les médias :

William Raillant-Clark

Administrateur des communications

wraillantclark@icao.int

+1 514-954-6705

+1 514-409-0705 (mobile)

Twitter : [@wraillantclark](https://twitter.com/wraillantclark)

LinkedIn : [linkedin.com/in/raillantclark/](https://www.linkedin.com/in/raillantclark/)